**NATIONS UNIES** 



Distr. GÉNÉRALE

E/CN.4/2000/NGO/7 10 février 2000

Original: FRANÇAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME Cinquante-sixième session Point 17 de l'ordre du jour provisoire

## PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME

Exposé écrit\* présenté par la Fédération internationale des Ligues des droits de l'homme (FIDH), organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant qui sera circulé conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[5 janvier 2000]

<sup>\*</sup> Exposé écrit publié tel quel, sans avoir été revu par les services d'édition.